

Montréal, le 2 décembre 2010

Recommandations sur le programme de propreté 2011-2015 À la Commission du conseil municipal sur les services aux citoyens et l'Unité de la propreté et du déneigement

Le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) a pris connaissance des propositions de la Ville de Montréal ayant trait au programme de propreté 2011-2015 et souhaite faire part de ses recommandations à l'égard de ce programme à la Commission du conseil municipal sur les services aux citoyens et l'Unité de la propreté et du déneigement.

Le CRE-Montréal souhaite mettre l'accent sur l'importance d'intégrer à la notion de propreté celle, plus large, de l'amélioration de l'environnement urbain. La propreté qui est intimement liée à l'amélioration du milieu de vie l'est aussi à celle de la qualité de l'environnement. En ce sens, il importe que les actions d'un programme de propreté soient pensées et mises en œuvre en y attachant des actions à caractère environnemental.

Concernant le verdissement, le programme de propreté 2011-2015 de la Ville de Montréal doit non seulement poursuivre les actions de verdissement entreprises dans l'ancien plan, comme le programme d'adoption d'une rive ou d'un carré d'arbre ainsi que la sensibilisation et le soutien aux citoyens qui souhaitent entretenir et verdir leurs ruelles, mais il doit également aller plus loin, en dépassant le simple principe d'esthétisme. S'il ne fait aucun doute que la plantation de végétaux dans les ruelles et les carrés d'arbre est une excellente manière d'embellir le milieu de vie, ces pratiques revêtent aussi un grand intérêt sur le plan environnemental. En ce sens, il est important de favoriser : l'augmentation de la biodiversité en ville, la lutte aux îlots de chaleur, l'appropriation des espaces verts publics par la population et bien sûr leur sensibilisation à l'importance de la verdure en milieu urbanisé. Les deux derniers points permettent aussi de changer la perception et certaines habitudes qui consistent à prendre l'arbre de rue et la ruelle comme sites de dépôt d'ordures. Verdir ces espaces est donc aussi une belle l'occasion d'encourager la diversité des végétaux utilisés pour les plantations et de favoriser le choix de plantes vivaces qui, notamment, nécessitent moins d'entretien, d'arrosage et reviennent d'une année à l'autre. Le contexte des changements climatiques doit également être considéré dans la planification et la mise en œuvre de ces mesures d'embellissement afin de choisir les espèces les mieux adaptées (résistance au verglas, à la sécheresse...). D'autres bonifications au programme seraient également souhaitables comme le verdissement des marges de recul dans les quartiers résidentiels et celui des zones importantes de stationnement qui sont souvent des lieux où l'aménagement est très pauvre, entraînant fréquemment une baisse du niveau de propreté dans ces lieux «délaiés». De façon générale, le programme devrait être lié à une stratégie municipale de

verdissement, qui contribuerait sans conteste à l'embellissement de la ville et par conséquent à sa propreté.

Du point de vue de la collecte des matières résiduelles, le programme de propreté 2011-2015 doit favoriser l'atteinte des objectifs du Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal et notamment celui de récupérer 80 % des matières recyclables d'ici 2014. Afin d'atteindre ces objectifs, le programme de propreté doit donc prévoir la mise en œuvre de la collecte des matières recyclables dans les lieux publics. Ainsi, le programme de propreté devrait intégrer, dans son volet amélioration des contenants de collecte, un programme avec échéancier de remplacement systématique des poubelles par des binômes sur les artères commerciales et dans les parcs urbains. Ceci permettrait à la Ville, d'être exemplaire dans ce domaine et de sensibiliser les citoyens à cette pratique responsable hors foyer. Parallèlement, il demeure capital de poursuivre les efforts de sensibilisation et d'information de la population et des commerçants à propos du fonctionnement des collectes des matières résiduelles et recyclables.

Par son enrichissement et son rattachement à d'autres actions municipales complémentaires, ce nouveau programme de propreté offre l'opportunité à la Ville de Montréal d'agir sur différents fronts afin d'améliorer la qualité de l'environnement urbain et ainsi offrir aux montréalais un milieu de vie sain et propre.